

# Les Juifs du Maroc désertent Israël

**Par le Professeur Abdelaziz Benabdallah**

**Article paru dans la revue: Al-Qods - N°3**

Un livre nouveau, tiré des Editions Rubin Mass de Jérusalem (1976), sous le titre « Studies in the History of the Jews of Marocco) est l'œuvre de David Caracos, juif marocain qui fut un des rares intellectuels qui émigrèrent à Israël. Il s'établit à Jérusalem en 1959 où il décéda en 1975. L'ouvrage est préfacé par le professeur E. Ashtor, lui-même de Jérusalem, qui reconnaît expressément que « la grande majorité des classes supérieures, les riches et l'intelligentsia, ont choisi la France », pour lieu de séjour, "seuls les gens appartenant aux classes inférieures de la juiverie se sont installés dans l'Etat d'Israël ». David Caracos est issu d'une famille marocaine, dont les ancêtres avaient réuni quelques deux cent cinquante documents, relatant les rapports des rois du Maroc avec leurs sujets israélites, pendant une soixantaine d'années (1822-1883), période anté-coloniale qui nous donne en arrière-goût une fresque sur le protectorat français au Maroc; notre auteur qui se veut objectif trace des esquisses vivantes, à la fois vécues ou extraites des manuscrits de la famille. On sent, dans les interlignes, l'amertume vivement ressentie par les Emigrants marocains à Israël. Les Juifs n'ont jamais oublié, que ce soit en France, en Amérique ou en Israël, ce train de vie sublime qu'ils avaient mené, depuis l'avènement de l'islam au Maroc, où ils étaient considérés comme "oulad al b'lad", c'est à dire de vrais marocains. « L'attitude des musulmans (marocains) vis-à-vis des Juifs était essentiellement tolérante » et l'auteur de contester « les points de vue de ceux qui prétendent que les Juifs marocains ont été, à travers les siècles, durement opprimés, à l'intérieur de ghettos étroits et sales : les mellahs ».

L'auteur essaie de réunir tous les documents qui montrent le mal-fondé des allégations de certains chroniqueurs intéressés ou pêchant par manque de documentations. Le Maroc n'a jamais connu, ni « persécutions systématiques », ni « législation contre le Judaïsme », ni « conversion forcée ». Même les Juifs exilés d'Espagne en 1492, prirent leur revanche, en luttant côte à côte avec leurs concitoyens marocains, contre les persécuteurs de la "Reconquista"; à travers les siècles, ils participèrent, entre autres, avec les Almoravides, à la bataille de "zallaqa" (1086), et à la fameuse bataille d'Alarcos en 1196. Même témoignage à l'égard de la chrétienté : « Nulle dynastie au Maroc – fit-il remarquer – n'était hostile à la chrétienté; depuis Abdel Moumen (1130-1163) à Es- Saïd (1242-1248), nous ne trouvons que des actes d'amabilité des expressions de bonne volonté et des traités d'alliance »; des Juifs adoptèrent alors spontanément l'islam ; et, malgré l'esprit de tolérance qui les enveloppait, « ils ne réintégrèrent jamais le judaïsme ». Le sultan Almohade Abou Youssef promulgua un décret royal, interdisant aux fauteurs de troubles

d'approcher les foyers des Israélites qui purent, ainsi, mener un train de vie paisible. Le comportement du souverain marocain fut inspiré- d'après Ibn Khaldoun – plutôt par sentiment de (solidarité concitoyenne) que sous l'impulsion de considérations religieuses; Caracos a cru devoir signaler (p.64) qu'il l'était seulement « économiquement, socialement et politiquement ».

La position des Juifs du Maroc était si bonne que le Roi d'Aragon, Alphonse III, choisit deux juifs de sa cour, Abraham et Samuel Abengelel, pour entreprendre une mission au Maroc en décembre 1286, quelques mois après la mort d'Abou Youssef ».

C'est pourquoi, « en 1492, les premiers Juifs expulsés d'Aragon, se sentirent attirés au Maroc »; même en plein Sahara, « les Juifs des Oasis, de Sijilmasa et de Touat, monopolisaient le négoce transsaharien » (p.73). « ce rôle joué par les Juifs considérés comme les marchands les plus importants sinon les seuls au Maroc, jusqu'à l'avènement du protectorat français, est très largement attesté à travers les siècles, par de nombreux textes et documents » (1). Les Israélites vivaient alors, depuis toujours, « à côté avec les musulmans. Il s'agissait parfois d'un choix délibéré des civilisations musulmane et juive, à peu de différences près, même mode de vie et des idées religieuses, dont le principe fondamental est le même : un monothéisme pur chez les uns et les autres » (2e partie, p 66). « La personnalité du musulman était plus perméable au Juif que ne pouvait lui être celle du Chrétien et inversement ; le particularisme juif ne pouvait jamais heurter un musulman ». C'est là, un phénomène millénaire, car « dès sa fondation (c'est-à-dire Fès) ou exactement son urbanisation, peu après 808 (de l'ère chrétienne), il y avait un quartier des Qairouanais et un quartier des Andalous dans lesquels vivaient également des Berbères christianisés, judaïsés ou païens » (p.68), bien mieux, Idris II (791-829 ap.j.) permit « à une foule de juifs étrangers arrivés de toutes parts, attirés par cette nouvelle fondation, de s'y établir , vers 1130 ap.J. Sous les Almoravides, des Juifs vivaient à proximité de la mosquée des Qairouanais » (p.71); le mellah de Fès; « le premier et longtemps le seul ghetto du Maroc » abrita dès 1276, « des personnalités Juives et leurs familles attachées au service du souverain ». Mais « les Juifs de la vieille cité de Fès », ne s'installèrent qu'en l'année 1438 à Fès Al Jadida » qui ne porta le nom de mellah qu'en 1541.

Pendant tout le XVIIe siècle, « des anciens Marranes arrivaient de Lisbonne au Maroc, pour y pratiquer librement le judaïsme » (2) « Cent cinquante neuf années, après celui de Fès, le mellah de Marrakech était fondé; ce fut en 1557, deux années environ après le ghetto de Rome » (p.81); mais les "beladiyyin" continuaient de « vivre par petits groupes épars au milieu des musulmans ».

En 1682, « un troisième mellah fut fondé, celui de Meknès ». « A part, donc, les trois mellahs de l'intérieur du pays, il n'y en eut point d'autres au Maroc, pendant cent vingt cinq années », partout alors, dans le Souss, l'Atlas et le Rif, il y avait des villages juifs, « qui n'étaient pas

fermés de murs »; donc, en pleine campagne, les Juifs se sentaient en sécurité. Et Caracos de conclure :

« Nous savons, d'une manière certaine, qu'au moins dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, les Juifs possédaient des maisons en dehors de la Judéria et y habitaient; « simples locataires, ils bénéficiaient des droits de la (hazaka) (droit de préemption et de présomption de propriété ou de jouissance) fixés par les Takanots, et reconnus par les musulmans. Ce fait est remarquable, il nous indique que la tolérance des musulmans (au Maroc et dans d'autres pays islamiques) n'est plus le résultat d'une indifférence, mais une claire démonstration d'une acceptation volontaire coûteuse ».

**(1)** Documents des années 1486 à 1699, publiés dans « Les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc » et les ouvrages de Léon l'Africain, Marmol, Rabbins d'Alger, Thomas le gendre, Roland Fréjus, Simon Ockley etc....

**(2)** Relation de la captivité et liberté du Sieur Emmanuel d'Aranda. Paris 1665, (p.161 et 204).